

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Décembre 2015 n° 22



Joyeuses Fêtes

Actions
municipales

Grenoble-Alpes
Métropole

Manifestations
Associations

État civil

Urbanisme

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2	Manifestations / Associations	p. 10 à 15
Actions municipales	p. 3 à 7	État-civil	p. 16
Grenoble-Alpes Métropole	p. 8 à 9	Urbanisme	p. 16



En cette période si grave pour notre pays, je tiens d'abord à dire au nom de la Municipalité, que **nous sommes tous solidaires et unis** face aux abominations commises par le terrorisme aveugle qui vise notre identité, nos valeurs communes et notre mode de vie. Nous exprimons notre profonde compassion aux victimes et à leurs familles, en formulant de tout cœur le souhait que les jours à venir ne seront pas encore plus sombres.

Ce numéro de Bresson Infos est le quatrième de l'année 2015. Dans un souci de meilleure information et de communication, nous avons en effet décidé de passer de trois à quatre numéros par an. C'est un gros effort, compte tenu du caractère très réduit de l'équipe en charge du journal, deux personnes pour l'essentiel, Emmanuèle AMIELL, conseillère municipale, et Adeline GANNAT, secrétaire administrative, qui, avec professionnalisme, conçoivent, mettent en page et se chargent de toute l'infographie, l'impression seule étant exécutée à l'extérieur par la Manufacture des Deux Ponts.

Deux dossiers essentiels pour la commune ont occupé la totalité de ce dernier trimestre.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) tout d'abord, est entré dans sa **phase finale** avec l'enquête publique qui s'est déroulé du 5 octobre au 6 novembre 2015. L'élaboration de ce document a donné lieu à **quatre réunions publiques** aux différentes phases de la procédure, à de nombreuses réunions avec tous les acteurs concernés et a pris en compte dans son intégralité la septième modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui elle-même avait fait l'objet d'une large publicité avant son approbation.

Le document d'étape " arrêté " qui a été soumis à enquête publique est lui-même conforme au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et aux grandes lignes de notre programme 2014.

Le commissaire enquêteur a reçu 49 personnes au cours de l'enquête et a enregistré 30 observations écrites, qui témoignent de l'intérêt et des préoccupations légitimes de la population en matière d'urbanisme.

Chacune de ces observations, qui comportent pour certaines plusieurs pages, a fait l'objet d'un commentaire et d'avis écrits de la Municipalité et de la Métropole, qui, rappelons-le une fois de plus, exerce désormais seule la compétence Urbanisme. **Ce registre d'enquête publique et ses avis écrits ont été remis au commissaire enquêteur qui prépare un rapport final circonstancié en toute indépendance.**

Une fois que **ce rapport** aura été pris en compte dans le document final, par la Mairie, après instruction des services de la Métropole, il **sera présenté, sans doute à la fin du premier trimestre 2016 au Conseil Métropolitain pour approbation finale.**

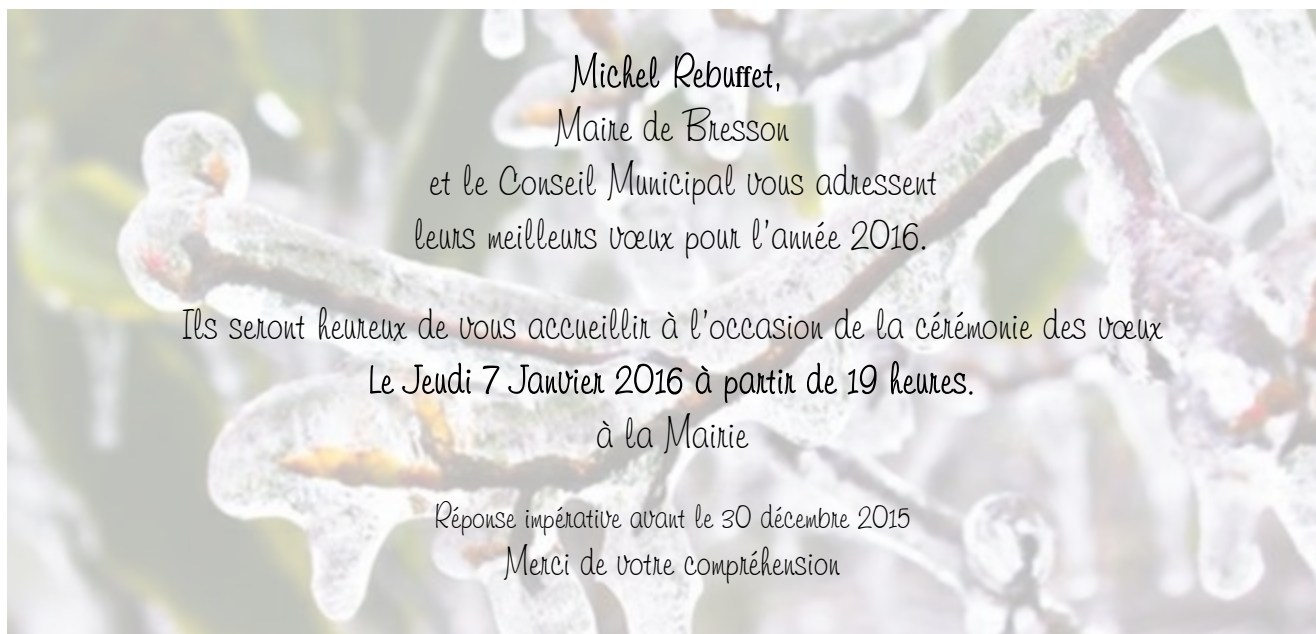
Deuxième grand dossier, le démarrage des travaux de remplacement du réseau d'eau potable de la commune. Ce projet très avancé au niveau communal, avant le passage en Métropole et sa prise de compétence du secteur Eau-Assainissement, avait donc subi de nombreux retards. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour qu'il voie le jour, et la Métro, comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro a lancé le marché d'**une première tranche concernant la rue de l'Eglise et la Rue de la Liberté** attribué à l'entreprise Fileppi sous la maîtrise d'œuvre de Rés'o Conseil dont les travaux vont démarrer mi-décembre.

Une réunion publique, à laquelle tous les riverains ont été invités a été organisée le vendredi 27 novembre ; elle a permis notamment de préciser que les travaux préparatoires entrepris en décembre seront interrompus pendant la période des fêtes, pour ne pas impacter la population durant cette période.

La prolongation tardive de l'été et des beaux jours nous a fait un peu oublier la proximité des fêtes de fin d'année, désormais si proches. **Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes et d'ores-et-déjà convions l'ensemble de la population à la cérémonie des Vœux qui aura lieu le jeudi 7 janvier 2016 à partir de 19 heures.**

Directeur de la publication : Michel REBUFFET
Comité de rédaction : Emmanuèle AMIELL - Adeline GANNAT
Mairie de Bresson
11 Grande Rue
38320 Bresson
Tél. : 04 76 25 26 61
Fax : 04 76 25 35 55
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr
Site : www.village-de-bresson.fr
Impression : Manufacture d'histoires - Deux ponts
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé

INVITATION CÉRÉMONIE DES VŒUX



ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales se dérouleront les **6 et 13 décembre 2015**. Le bureau de vote (salle des mariages) de la mairie sera ouvert de **8h à 18h**.

Tous les français sont appelés à voter pour élire 204 conseillers régionaux qui siégeront



désormais pour six ans au sein de la nouvelle grande région « Auvergne – Rhône-Alpes ». Celle-ci comptera désormais dix départements pour plus de 7,6 millions d'habitants.

TRANSPORTS TAG

Vous avez plus de 75 ans ? Voyagez en toute liberté pour 36 € par an !

Depuis 1^{er} septembre 2015, circulez librement et sans restriction horaire sur tout le réseau TAG !

Pour en bénéficier, rendez-vous en agence de mobilité muni d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente et de 5 € pour la création de la carte.



TOILES OCCULTANTES

Dans l'optique d'améliorer la qualité esthétique du village la municipalité a engagé une démarche auprès des propriétaires de toiles occultantes.

Nous remercions tous ceux qui ont déjà retiré ces équipements et espérons la dépose rapide de toutes celles encore implantées.

RENTÉE DES CLASSES

En ce mardi 2 septembre 2015, malgré une météo mitigée, les enfants et leurs parents étaient heureux de retrouver le chemin de l'école, après ces deux mois de vacances.

C'était aussi la rentrée pour deux nouveaux enseignants à l'école de Bresson.

Mme Virginie DUFOUR, pour la classe de maternelle, et M. Alain DAVID en remplacement de Mme Elisabeth FLOQUET titulaire du poste (actuellement en congé maternité), pour la classe de CE2, CM1 et CM2.

Comme chaque année, le café d'accueil offert par le Sou des Ecoles fût un moment très apprécié afin de reprendre contact entre les enfants, les parents et leurs enseignants.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école et une très bonne année scolaire.



..... Virginie DUFOUR

" J'ai fait mes études universitaires à Grenoble mais ai exercé de 1997 à 2013 en région parisienne.

Titulaire du diplôme de maître spécialisé, j'ai exercé pendant quelques années auprès d'adolescents et d'enfants en grande difficulté scolaire, en partenariat et en collaboration avec d'autres acteurs de milieu médico-sociaux éducatifs.

Après cette expérience très formatrice et enrichissante, j'ai souhaité exercer en milieu ordinaire afin de mettre à profit mes connaissances et expériences de l'enseignement spécialisé au service de tous, et notamment des plus jeunes enfants. Aussi, j'exerce depuis 2008 en école maternelle où j'ai été également maître d'accueil temporaire durant 2 années. Mission qui consistait à accueillir et partager mon expérience professionnelle avec des futurs professeurs des écoles stagiaire. "



..... Elisabeth FLOQUET

" Enseignante depuis 5 ans, j'ai eu la chance d'exercer sur des types de postes très variés, plus particulièrement dans des classes spécialisées (avec des élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de handicap). Cette année, je rejoins avec beaucoup de plaisir l'équipe enseignante de l'école de Bresson pour travailler avec la classe des CE2-CM1-CM2. "



..... Alain DAVID

" Je suis professeur des écoles en poste de titulaire remplaçant. Je remplace depuis la rentrée de septembre Mme FLOQUET dans la classe de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) de l'école Sous-Georges de BRESSON. C'est avec plaisir que j'effectue ce remplacement longue durée se terminant prochainement. "



C'est **au moment du repas**, que le personnel du restaurant scolaire a retrouvé toutes les " petites têtes " afin de partager avec eux leurs histoires passées durant ces dernières semaines. De leur côté, **Sylvie, Dominique et Marinette ont accueilli Marina**, nouvel agent d'animation, qui a pris ses fonctions en tant qu'animatrice du restaurant scolaire et de l'accueil soir. Titulaire du BAFA et d'expériences similaires, elle a su rapidement prendre sa place au sein de l'équipe, et assure avec sérieux la mission qui lui a été confiée auprès des enfants.

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE

Pour la deuxième année, les écoliers peuvent bénéficier d'un large choix en matière d'activités culturelles, artistiques et sportives dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Au programme : anglais, théâtre, sports individuels et collectifs, échecs et couture.

Il a été constaté en cette fin de premier trimestre, un faible taux de participation aux activités proposées, que nous considérons pourtant fondamentales pour l'épanouissement et l'apprentissage des enfants.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

	Lundi cycle 2	Mardi cycle 3	Jeudi cycle 2	Vendredi cycle 3
2 ^{ème} trimestre	Sports : Cirque et Danse hip-hop <i>GUC</i>	Sports : Cirque et Danse hip-hop <i>GUC</i>	Jeux de sociétés et chansons en Anglais <i>Association Speak English Kids</i>	Echecs <i>André ISETTA</i>
3 ^{ème} trimestre	Couture <i>Association Mamame</i>	Théâtre <i>Association Artémuse</i>	Sports : Baseball, Handball, Jeux de crosse... <i>GUC</i>	Sports : Baseball, Handball, Jeux de crosse... <i>GUC</i>

LIRE ET FAIRE LIRE

Les deux bénévoles de l'association « Lire et faire lire » ont fait, quant à elles, leur cinquième rentrée auprès des enfants de la classe de maternelle.

Mme GAUDIN et Mme PINEL les retrouvent **tous les mardis matin** pour leur apporter le plaisir de lire et de partager. Ce lien intergénérationnel est très enrichissant pour tous.



NOËL DES ANCIENS

Cette année encore, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de BRESSON, célèbre les fêtes de Noël et propose une nouvelle formule.

Il sera possible de choisir de **partager un repas** qui aura lieu à la Maison des Associations le **mercredi 16 décembre 2015** à partir de 11h45 **ou de venir retirer un colis de Noël en mairie** entre le 16 décembre 2015 et le 08 janvier 2016.

Le repas ou le colis seront **offerts à tous les habitants de 65 ans et plus.**

PARTICIPATION DU C.C.A.S. - PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CCAS verse une participation financière aux personnes âgées de Bresson de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA (Aide aux Personnes Agées) et utilisant un service de portage de repas à domicile.

Les personnes pouvant bénéficier de cette aide sont invitées à se rapprocher de la mairie afin de connaître les conditions d'attribution. La liste des prestataires de portage de repas à domicile est disponible en mairie.

Le montant de la participation est fixé selon les conditions suivantes :

	Quotient Familial	Participation du CCAS
A	De 0 à 400 €	75 %
B	De 401 à 600 €	50 %
C	De 601 à 800 €	25 %
D	De 801 à 1 000 €	15 %
E	De 1 001 à 1 200 €	5 %



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2015 Le détail des délibérations peut être consulté en mairie ou sur le site Internet

1 - BUDGET PRINCIPAL 2015 – Décision Modificative (Vote : Pour à l'unanimité)

Au vu de l'achèvement des travaux « Montée en débit avec création d'un NRA », il convient de réaliser l'intégration des frais d'insertion par opération d'ordre budgétaire. Aussi, il est nécessaire modifier certains articles de la section d'investissement afin de permettre la réalisation cette opération.

2 - RECOURS AUX SERVICE MÉTROPOLITAIN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL (Vote : Pour à l'unanimité)

En application des dispositions du code de l'urbanisme, la commune avait confié, par convention, l'instruction des demandes d'autorisations et l'élaboration des actes relatifs à l'occupation des sols, à l'antenne territoriale de la direction départementale des territoires (DDT) de l'Etat. Depuis le 1^{er} juillet 2015, la DDT a cessé d'instruire les demandes d'autorisations de construire pour le compte de la commune.

Or, si la Métropole est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), la délivrance des autorisations d'urbanisme demeure de compétence communale.

Dans ce cadre, il est proposé de créer un service métropolitain chargé d'apporter aux communes qui le souhaitent des prestations d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, et/ou d'expertise dans le traitement des dossiers complexes, service appuyé sur les moyens propres de la métropole et sur les compétences pouvant être mises à disposition de la métropole par les communes volontaires disposant des moyens nécessaires.

Le Conseil Municipal décide donc de recourir au service métropolitain pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

3 - ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CDG 38 (Vote : Pour à l'unanimité)

Le contrat groupe d'assurance des risques statutaires arrivant à échéance au 31 décembre 2015, il convient de le renouveler. Le Centre de Gestion de l'Isère a procédé à une mise en concurrence et a attribué le nouveau marché à l'assureur GROUPAMA et au courtier gestionnaire GRAS SAVOYE pour les années 2016 à 2019.

4 - DÉTERMINATION DES CRITÈRES D'APPRÉCIATION DE LA MANIÈRE DE SERVIR DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL (Vote : Pour à l'unanimité)

L'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation. Le Conseil Municipal décide que la valeur professionnelle des agents sera appréciée sur la base de critères déterminés en fonction de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité.

5 - FIXATION DU TARIF DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LES PROFESSEURS DES ÉCOLES (Vote : Pour à l'unanimité)

Une demande a été formulé par les professeurs de pouvoir bénéficier des repas livrés le midi au restaurant scolaire. La Municipalité donnant son accord, il est proposé de facturer ces repas au prix payé par la commune à son prestataire.

6 - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DES POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES (PFI) (Vote : Pour - Une abstention)

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel des pompes funèbres intercommunales pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014.

7- APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE (Vote : Pour à l'unanimité)

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement communautaire.

BIBLIOTHÈQUE



Durant les vacances de Noël, la bibliothèque sera fermée.

Réouverture le mercredi 6 janvier 2016 à 10h00.



RELÈVE DU RÉSEAU D'EAU

Comme il avait été annoncé à plusieurs reprises, le **remplacement du réseau primitif d'eau potable** va enfin s'opérer. Consciente des risques de rupture que ces vieilles canalisations pouvaient engendrer, la Municipalité en avait décidé le remplacement dès 2012.

Pour mettre sur pied cette opération, dans un premier temps, la décision avait été prise de lancer l'élaboration d'un schéma directeur de l'eau potable afin d'établir un diagnostic, définir des orientations et d'en estimer les coûts. Cette étude préalable avait été réalisée avec le concours du bureau d'études " Alp' Etudes ".

Dans un deuxième temps, au vu des conclusions du schéma directeur et des possibilités de financement par la commune, la Municipalité avait décidé de lancer les travaux. Pour ce faire, le bureau d'étude " Rés'O Conseil " avait été recruté après appel d'offres pour en assurer la maîtrise d'œuvre.

La situation était à ce stade, lorsque sont survenues les élections municipales de 2014 et les premiers bruits concernant l'intégration de la commune dans une nouvelle entité territoriale : la Métropole. Conscient des transferts de compétences qui allaient sans doute être opérés, le Conseil Municipal a suspendu le projet en attente d'une plus ample information et de l'élection d'un nouveau conseil municipal. Dès sa constitution et les transferts de compétences effectués, la Métropole a fait connaître son intention de continuer le projet et de le reprendre à son compte tant sur le plan technique que financier.



A l'occasion de ces travaux, **les branchements au plomb seront relevés et échangés par des branchements en PE-H.D.** (Plyéthylène haute densité). La partie publique sera prise en charge par la collectivité, la partie privée (à partir de la limite du domaine public) restant à la charge du propriétaire riverain. Les abonnés pourront, s'ils le souhaitent, s'adresser à l'entreprise attributaire du marché (Fileppi) pour remplacer la partie privée du branchement au plomb. Les nouveaux compteurs seront placés chaque fois que cela sera possible, dans des regards situés en limite intérieure de propriété. Ils demeureront la propriété de la collectivité, mais seront placés sous la responsabilité de l'abonné.

Un calendrier et une planification des travaux ont donc été établis comme suit :

1^{ère} tranche : rue de l'église (depuis la Grand'rue jusqu'au virage de l'église), rue de la Liberté et rue Emile Chavant.

Début des travaux : décembre 2015, pour une durée de 4 à 5 mois en fonction des difficultés rencontrées et des intempéries.

2^{ème} tranche : Grande Rue, rue du Fiaret, impasse Maupertuis.

Début des travaux : 4^{ème} trimestre 2016. Durée des travaux : non connue à ce jour.

3^{ème} tranche : rue de la République.

Début des travaux : courant 2017. Durée des travaux : non connue à ce jour.

Toutes les mesures seront prises par l'entreprise et la commune pour que ces travaux occasionnent un minimum de gêne aux riverains.

CIMETIÈRE

La **deuxième tranche des travaux de réaménagement** du cimetière a été réalisée en octobre dernier. Elle concernait essentiellement la **mise en place de pavés autobloquants** dans les allées de l'extension de 1968, ce qui fait suite aux précédents travaux réalisés en 2013.



Comme indiqué dans le Bresson Infos n°15, de septembre 2013, **onze concessions perpétuelles en état d'abandon font actuellement l'objet d'une procédure de reprise**. Compte tenu de l'expiration du délai de trois ans faisant suite à la notification des premiers procès-verbaux de constatation d'abandon, établis le 05 décembre 2012, M. le Maire procédera, **le 09 décembre 2015**, à 14h00 au cimetière, à l'établissement de seconds procès-verbaux. A la suite de ce constat, si l'état d'abandon est confirmé, le Conseil Municipal délibérera sur la reprise ou non de ces concessions.

La liste des concessions concernées est disponible en mairie.

PRIME AIR BOIS

Se réchauffer au coin du feu...

Convivial ? Écologique ? Économique ?

Oui, mais... Le chauffage bois peut aussi polluer, et nuire au porte-monnaie et à la santé s'il est utilisé dans de mauvaises conditions, même ponctuellement.

Grenoble-Alpes Métropole s'engage pour la qualité de l'air en offrant 800 € pour renouveler un poêle ou une cheminée.

CHANGER SON POÊLE POUR CHANGER D'AIR !

Même utilisés rarement, les appareils de chauffage au bois peu performants participent à la pollution de l'air par les particules fines (jusqu'à 75 % des émissions en période de grand froid) et peuvent être à l'origine des pics de pollution. Ils sont également peu efficaces.

Afin d'améliorer la qualité de l'air de la région Grenobloise et de limiter l'exposition de la population à la pollution, Grenoble-Alpes Métropole lance la " Prime Air Bois ", destinée à aider à renouveler un appareil de chauffage individuel au bois non performant.

OBJECTIF

Renouveler en cinq ans 1/3 des appareils non performants utilisés*, pour une baisse des émissions totales de particules fines sur le territoire de 10 %.

*Appareils datant d'avant 2002 (poêles à bûches, inserts) et tous les foyers ouverts, implantés en résidence principale, ou louée en tant que résidence principale.

POURQUOI CHANGER SA CHEMINÉE OU SON POÊLE ?



3 BONNES RAISONS de s'équiper d'un appareil de chauffage au bois performant.

(comparaison entre un appareil performant et un appareil datant d'avant 2002)

PLUS D'ÉCONOMIE ET DE PERFORMANCE

3 fois moins de bois consommé



PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ

Une chaleur plus diffuse et un feu mieux maîtrisé



PLUS POUR LA SANTÉ ET L'AIR DE L'AGGLO

Jusqu'à 30 fois moins d'émissions de particules fines



COMMENT SAVOIR QUI DOIT CHANGER SON CHAUFFAGE BOIS ?



Tous les appareils datant d'avant 2002 et toutes les cheminées ouvertes sont considérés comme non performants et peuvent donc être remplacés.

Pour faire le point sur votre équipement, faites le test en ligne sur : www.chauffagebois.lametro.fr



LA PRIME AIR BOIS

Il s'agit d'une prime de 800 € pour tous les possesseurs d'un appareil de chauffage au bois non performant souhaitant le renouveler (+ 400€ sous conditions de ressources).

Cette prime est une aide versée par Grenoble-Alpes Métropole, financée par Grenoble-Alpes Métropole et l'ADEME.

L'interlocuteur, mandaté par Grenoble-Alpes Métropole, est l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise (ALEC).



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PRIME AIR BOIS ?

- Etre un particulier
- Posséder un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts) ou une cheminée ouverte
- Vouloir remplacer cet appareil
- L'appareil est installé dans une résidence principale
- Ce logement est situé dans l'une des 49 communes de la métropole grenobloise
- S'engager à détruire l'ancien appareil
- Remplacer son ancien appareil par un appareil dont les performances sont garanties par le label " Flamme verte 7 étoiles " ou équivalent au minimum
- Installer l'appareil par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), annuaire disponible sur : www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PRIME AIR BOIS ?

Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est indispensable de consulter et remplir un dossier de demande de " Prime Air Bois " sur www.chauffagebois.lametro.fr.

Plus de renseignement auprès de l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC) de la Métropole : 04 76 00 19 09

"De quel bois je me chauffe " et la "Prime Air Bois " sont des dispositifs portés par Grenoble-Alpes Métropole, co-financés par l'ADEME, dans le cadre de l'AMI Fonds Air Bois, en partenariat avec la DREAL Rhône-Alpes, la Région Rhône Alpes, l'ALEC et Air Rhône-Alpes.



Source : www.chauffagebois.lametro.fr
Grenoble-Alpes Métropole

INFOS PRATIQUES

Service déchets - Grenoble-Alpes Métropole

Pour toute demande relative à la gestion des déchets (collecte, tri, déchèteries...) : 0 800 500 027 (Numéro Vert - Appel gratuit à partir d'un poste fixe)

Service Eau potable - Grenoble-Alpes Métropole

À qui vous adresser pour vos abonnements à l'eau potable, pour poser une question sur vos factures, pour demander une intervention technique ?

- Abonnement, factures, résiliation, problème technique : 04 76 86 20 70 (SPL Eau de Grenoble)
- Astreinte technique : 04 76 33 57 35 (SPL Eau de Grenoble)

Service Assainissement - Grenoble-Alpes Métropole

La régie assainissement peut être contactée par téléphone, au 04 76 59 58 17, pour toute demande d'intervention concernant un dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement publics : obstruction de réseau, débordement, odeurs, dératissage, pollution du milieu naturel.

ATELIER DES AMIS DE L'ART " 3 A "

L'atelier des amis de l'art de Bresson (les 3 A)
a fait sa rentrée scolaire 2015 - 2016, le 30 septembre.

Nous accueillons 5 nouveaux adhérents.

Quelques départs ont permis de nouvelles recrues.
Nos horaires ont eux aussi légèrement changé :

Cours le mercredi de 9h 30 à 12h 30
suivit de l'après-midi de 13h30 à 16h30
Ateliers libres : mardi de 11h à 17 h
Jeudi de 14h à 18h

Nous joignons une photo d'une de nos meilleures artistes
qui, pour des raison de santé, ne sera plus avec nous.
Merci à Arlette pour nous avoir fait profiter d'un si beau
travail et de sa bonne humeur.

Nous souhaitons que l'ensemble de nos adhérents fasse la
même expérience.



Pour tous renseignements :

La présidente : josyzampieri@orange.fr

tel : 06 78 70 31 64

La trésorière : aline.duvernet@free.fr

tel : 06 89 96 41 04

PHARTÉLO

Phartélo lance un appel aux entreprises pour la réalisation de l'exposition 52 / 12

L'association Phartélo, qui vise à la rencontre des arts et du sport à travers le projet photographique " 52 / 12, l'expo déjantée du vélo ", finalise une première exposition à destination des familles et des écoles. Entièrement réalisée à partir de figurines Playmobil®, celle-ci se présente en petits formats carrés, colorés et ludiques, qui abordent l'apprentissage, les sensations ou encore les différentes pratiques du vélo. Elle se scinde en trois séries d'une quinzaine de photos : La Ludique, La Laborieuse et La Naturelle, pouvant être exposées ensemble ou séparément.

Afin de financer les tirages, ainsi que les structures d'accrochage et l'album jeunesse " L'échappée de Tite Luce " qui accompagnera cette exposition, l'association a choisi de faire appel à un financement par les entreprises : le Club des 52. En contrepartie d'une adhésion de 52 euros minimum, les sociétés partenaires bénéficient d'une visibilité sur l'ensemble des expositions et documents de communication autour du projet, ainsi que d'une déduction d'impôt à hauteur de 60 % de la somme engagée. Dans sa recherche de financement, de lieux d'exposition, d'organisation d'événements autour des expositions, l'association Phartélo recherche par ailleurs des bénévoles susceptibles d'organiser une tombola, de créer des partenariats avec d'autres associations, de donner un coup de main sur l'administratif... Tous les soutiens et toutes les propositions sont les bienvenues.

En attendant de pouvoir vous donner rendez-vous en 2016 sur Bresson et/ou l'agglomération grenobloise, Phartélo vous invite à suivre ses aventures sur sa page Facebook et à la retrouver en décembre / janvier aux Ateliers de la Rue Raisin, à Saint-Étienne, pour une grande exposition inaugurale.

Infos pratiques :

Pour suivre et soutenir le projet " 52 / 12, l'expo déjantée du vélo ", contactez

l'association Phartélo par téléphone au 06 08 83 47 89

ou par mail : contactphartelo@gmail.com.



Phartélo© Prune Vellot

COMITÉ D'ANIMATION

La 38^{ème} traditionnelle brocante de Bresson, dimanche 27 septembre :

Le parc de la mairie de Bresson s'est encore coloré de **plus de 320 stands de brocanteurs** venus d'ici et d'ailleurs. Sous un soleil éclatant, les milliers de chineurs et promeneurs ont pu faire des affaires et se promener dans notre village en profitant de son authenticité, de sa convivialité et de sa douceur de vivre, soulignée par les premières couleurs de l'automne.

L'organisation était à la hauteur de cette grande manifestation, les bénévoles assurant tout aussi bien la circulation, les parkings, la gestion des stands et la buvette. Les 280 pains et 120 pizzas cuits au four banal du village ont eu leur traditionnel succès.

Les visiteurs ont également pu admirer les tableaux exposés par l'association " les 3A ", et se délecter des délicieuses crêpes vendues par l'association Graine de Sable et des gaufres vendues par le sou des écoles.

Nous tenons à **remercier vivement la Mairie** pour la mise à disposition des moyens techniques ainsi que **le personnel du service technique et tous les bénévoles**, sans lesquels cette manifestation n'aurait pas pu connaître un tel succès.

Le 38^{ème} cross des châtaignes de Bresson, dimanche 11 octobre.

1067 coureurs au départ du cross des châtaignes, record battu en nombre de participants !

Ce cross connaît d'année en année un franc succès, largement diffusé par les coureurs, qui apprécient non seulement une organisation quasi professionnelle (chronométrage électronique à puce, inscription par Internet - nouveauté de cette année), mais aussi la convivialité et la générosité du buffet d'arrivée.

696 coureurs (des 9 km et 15km) se sont donc élancés à 9h00, dans les ruelles de notre village, encouragés par des applaudissements chaleureux des habitants, des bénévoles, des accompagnants. Le parcours les a ensuite amenés dans les bois de Bresson où des bénévoles assuraient les points ravitaillement / sécurité.

Ils étaient de peu précédés par **37 marcheurs**, allure libre, et **24 participants à la marche nordique** (nouvelle épreuve proposée cette année), dont le départ avait été donné à 8h00 et 8h30.

Puis à 11h00, ce fut au tour de quelques **300 enfants** de s'élancer, par catégorie, dans le parc de Bresson.

Lors de la remise des prix, le traditionnel buffet campagnard, accompagné par les pains et pizzas cuits au four banal du village, ont pu restaurer tous ces coureurs.

La journée s'est terminée dans un esprit convivial entre bénévoles, autour de quelques pizzas, délicieux gratins dauphinois et civet de sanglier.

Nous remercions vivement la mairie et les services techniques pour l'accompagnement de cette grande manifestation, ainsi que nos fidèles bénévoles inter-associations, qui assurent, avec grande générosité, circulation, ravitaillement, parking, buvette, préparations, inscriptions...

Merci à vous !



LUD'ANIM

Lud'Anim prépare ses 20 ans !

Le 3 septembre 2015, l'association Lud'Anim a tenu son Assemblée Générale.

Le bureau a été renouvelé : si Raymonde PERNIOLA reste présidente et Angèle ROBERT, secrétaire, Alexandra BUIIN succède à Antonia BESSON au poste de trésorière. Un trio entouré d'une petite équipe de membres actifs, en charge de divers projets.

L'association poursuit sur sa lancée, multipliant les activités autour de l'expression de soi. Les cours " historiques " de théâtre, de sophrologie, de pleine forme et de relaxation affichent un beau taux de remplissage. Par ailleurs, a été instauré un atelier d'écriture partagée, un vendredi par mois. Les personnes souhaitant rejoindre le petit groupe existant sont les bienvenues. Enfin, au fil de l'année, seront proposées plusieurs conférences et rendez-vous thématiques, autour de la danse, de la marche ou encore de la méditation.

À noter qu'en septembre 2016, l'association fêtera ses 20 ans. Une grande fête, autour d'un repas, d'activités en tous genres et, pourquoi pas, d'une représentation de l'atelier théâtre, est prévue. Une belle occasion de se retrouver, mais également de faire connaître toute la diversité des actions portées par Lud'Anim.

Renseignements auprès de Raymonde PERNIOLA : 06 89 87 47 61 – contact@ludanim.fr



SOU DES ECOLES

L'équipe du Sou des Ecoles se renouvelle, toujours dans un esprit dynamique !

Le lundi 21 septembre 2015, s'est tenue l'Assemblée Générale du Sou des écoles de Bresson. Un ordre du jour bien rempli, la participation de nouveaux parents et une équipe très impliquée, ont contribué au bon déroulement de la réunion.

Par un vote à l'unanimité, Virginie ROSSET est élue Présidente et 4 nouveaux membres viennent renouveler le bureau de l'association : Erika JEANTET, Emilie BENVENUTO, Stéphane REY et David CELLI (qui rejoignent Abigail BAUDUCCO et Mélanie SANZ). Ils ont pris la relève d'Edith LELTE, Carole ULRICH et Caroline MATHIAN, la Présidente sortante. Elles ont été chaleureusement remerciées par l'assemblée pour le travail accompli et leur investissement durant les précédentes années a été salué.



Les bilans moraux et financiers de l'année écoulée ont été présentés et la répartition du budget 2015/2016 a été proposée aux enseignants.

Pour cette nouvelle année scolaire, la dynamique est toujours présente et de nouveaux projets tels que la « fête du printemps » ou un nouveau format pour la kermesse sont déjà en cours de réflexion.

Le stand de gaufres lors de la brocante, décoré de la banderole confectionnée par les enfants, a remporté un franc succès et d'autres actions comme la vente de brioches et autres chocolats seront bien entendues au rendez-vous...

Comme toujours, tous les bénévoles sont les bienvenus pour nous aider à rendre possible la concrétisation des projets en faveur des enfants de l'école.

Retrouvez toute l'actualité de l'école sur la page Facebook " Sou des Ecoles Bresson "...

A vos marques, prêts, Likez !!!

L'équipe du Sou.



PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Activité soutenue en fin de saison pour le " Pétanque Club BRESSONNAIS " !

Le 20 septembre, concours du village :

Beau succès pour notre 5^{ème} édition du concours du village qui a réuni 60 participants (70 au repas), malgré une météo un peu fraîche.

Outre des membres du club et amis, nous avons accueilli de nouveaux bressonnais/ses qui, associés à des joueurs confirmés, ont pu s'adonner aux plaisirs de la pétanque dans le cadre magnifique du parc de la mairie.

Les quatre parties se sont déroulées en " doublette " avec tirage des équipes " à la mêlée " à chaque partie, formule conviviale qui permet aux joueurs de faire connaissance entre eux.

Toutes nos félicitations à :

- Jacqueline FOURNAIRON (première BRESSONNAISE)
- Ladislav HORVATH (premier BRESSONNAIS),

La remise des prix s'est effectuée en présence de M. Michel REBUFFET, Maire, et de Mme Sylvie CHARDON, Présidente de la commission associations / sport / culture. Nous les en remercions.

Les joueurs ont pu déguster tout au long de la journée de délicieuses galettes et crêpes bretonnes servies au camion " food-truck " par Samuel et son épouse.

Double challenge le 8 septembre !

Une première pour le club : l'organisation de la journée de clôture du championnat des clubs vétérans du Sud Isère de deux divisions, simultanément.

16 équipes de huit joueurs se sont donc affrontées, dont deux de BRESSON, ce qui représente 128 joueurs sur le terrain. Hormis la brocante et le cross des châtaignes, les allées du parc n'avaient jamais connu pareille animation...

Il nous a fallu jongler avec les terrains pour réaliser simultanément 24 têtes à têtes, puis 24 doublettes.

Plus sportif encore, la préparation par le club de plus de 130 plateaux repas, servis dans les locaux de la M D A.

Outre le cadre et les installations, les équipes ont apprécié notre organisation et notre accueil.

Un grand merci à tous nos adhérents et amis qui ont œuvré sans compter pour le succès de cette journée mémorable : buvette, traçage et protection des terrains, parking, préparation des repas et service...

Nos deux équipes terminent respectivement 6^{ème} et dernière de leurs poules en division 1 et 2 (dur apprentissage dans cette compétition relevée !).

Bilan de saison :

Lors de l'assemblée générale du 19 octobre, les dirigeants du club ont salué l'assiduité croissante des joueurs aux séances d'entraînement du lundi et du vendredi. De même, les équipes engagées dans les compétitions sont de plus en plus nombreuses.

Les résultats sont très encourageants pour tous.

Parmi les performances 2015, nous remarquons :

- 2 équipes dans les phases finales (1/4 et 1/2) du championnat du secteur 4 (Sud Isère),
- 1 équipe a atteint les 1/2 finales des championnats de l'ISERE en catégorie " tripléte vétérans ".

Félicitations et un grand bravo à tous.

Joueurs confirmés ou non, rejoignez le Pétanque Club Bressonnais. Chacun trouve son compte au club (loisir ou compétition). Et pour les longues journées d'hiver, nous organisons des soirées de jeux chaque mois (avec concours de belote).

Les inscriptions de la saison 2016 auront lieu le 9 décembre 2015 de 18h15 à 19h ou par la suite auprès de notre secrétaire.



CLUB DE LA CHATAIGNERAIE

La traditionnelle vente de produits faits maison !

Samedi 14 novembre 2015 entre 8 et 13 heures, de nombreuses personnes de la commune se sont présentées à la Maison Des Associations pour acheter divers produits " faits maison " vendus par les membres du Club de la Châtaigneraie, présidé par Georges PUGEAT.

Tous les produits exposés ont remporté un grand succès et ont trouvé preneur : 420 caillettes faites par le spécialiste en la matière, Georges ROBERT aidé des membres du Club de la Châtaigneraie, une centaine de pains de campagne fabriqués par le maître boulanger Jean-Louis BONETTI et ses collègues, ainsi que des gâteaux et confitures fournis par les membres du club.

Le bénéfice de cette vente, permettra aux membres du bureau de proposer à l'association des sorties et repas à prix réduits.

Le président Georges PUGEAT remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette vente.

Une matinée qui s'est terminée par un casse-croûte, partagé entre membres du club présents à cette vente.



Merci à M. Pierre DOCHIER qui nous a fourni la photo.

UMAC

A l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre, environ 140 Bressonnais ont défilé jusqu'au monument aux morts. Parmi eux, les écoliers, les anciens combattants, les membres de la Municipalité et la gendarmerie ont rendu hommage à toutes ces personnes qui ont fait l'histoire.



Après le dépôt d'une gerbe de fleurs, Michel REBUFFET a cité un à un les noms des Bressonnais ce à quoi répondait un enfant " Mort pour la France ".

Un hommage a été rendu à Elie CHACORNAC, ancien combattant et doyen de la commune, décédé quelques semaines auparavant.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de médailler M. Ladislav HORVATH, Président de l'UMAC, et M. Jacques de CARVALHO, pour services rendus.

Les enfants ont ensuite procédé au dépôt de fleurs sur les tombes des anciens soldats.



COMITÉ D'ANIMATION

C'est le **samedi 12 décembre 2015 à 20h30** que se déroulera le Concert de Noël organisé par le Comité d'Animation de Bresson. Cette année **trois groupes** se succéderont dans l'église pour régaler petits et grands !

Le profit de cette soirée sera reversé intégralement à l'association Graine de sable.

Nous vous attendons nombreux !



Concert de Noël



Samedi 12 décembre

20h30 à l'église de Bresson

• *LE PIANO CHANTEUR*
Alain Boileau-ténor et Hervé Gagliardini-piano
Caccini, Haendel, Monteverdi, Schubert

• *AD LIBITUM*
Trio de flûtes – Répertoire baroque

• *LES P'TITS CŒURS D'EYBENS*
Spécial chants de Noël



(*) Au profit de l'association
Graine de Sable

www.bresson-animation.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Gabriel, Luca HEGARTY né le 23 août 2015 de Anthony HEGARTY et Jessica STONHAM

DÉCÈS

M. Elie CHACORNAC décédé le 25 septembre 2015

Mme Claude, Renée MOULY épouse PICARD décédée le 29 septembre 2015

À NOTER

Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD).
Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
DP	M. RAMBAUD Nicolas	Création d'une cheminée de toit en inox
DP	M. MUCCIANTE Patrick	Création d'une piscine enterrée
DP	M. BAILLE-BARRELLE Maurice	Implantation d'un grillage sur un muret
DP	M. FILIPPI Lionel	Pose de panneaux grillagés
DP	M. MUSIEDLAK Gérard	Changement de toiture avec création de pente et pose de tuiles
DP	M. BARBERY Roger	Suppression du portillon et remplacement du portail
DP	Mme JANIN Marthe	Installation d'un abri de jardin
DP	Mme SNODGRASS Raphaële	Changement de fenêtres et de volets
DP	Mme GIRAUD-MOREL Emiliane	Création d'une piscine enterrée



Meilleurs Vœux 2016